



ABAFIM



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
délivrée le 17/03/2022 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE
Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED
Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

OFFRE D'ACHAT

Le soussigné : Monsieur Adrien Brugnot
Demeurant : 41 Rue Maréchal Foch , Fond de cour, Etage 2 porte Nord 65000 Tarbes
Reconnait avoir visité le 1 er Juin à 17h15 par l'intermédiaire de l'agence immobilière
ABAFIM, le bien **Mandat N° 25849** ci-après désigné : « **Tarbes appartement T2** »
Situé au 10 Avenue Alsace Lorraine, 6 ème et dernier étage porte de droite.
3 lots composent le bien, un appartement T2 de 44 m² (lot n°14) un cellier (lot n°28) et un garage (lot n°32)

Le soussigné a pu visiter le bien objet de la présente offre autant de fois qu'il l'a souhaité avant de faire la présente offre d'achat. Il a obtenu les réponses aux questions qu'il a soulevées et a même pu visiter avec une ou plusieurs entreprises de son choix pour procéder à l'évaluation des travaux ou aménagements éventuellement envisagés.

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

| | |
|---|-----------------|
| <u>Prix net vendeur :</u> | € |
| <u>Honoraires d'agence :</u> | € |
| <u>Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur:</u> (en lettres : quatre -vingt -cinq mille euros) | 85 000 € |

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- 5 % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de **4 250 €**
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de **80 750 €**

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 10 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM - 16, Avenue de la Marne – 65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur dans ce même délai de 10 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

Fait à Tarbes , le 01 / 06 / 2023

L'acquéreur,
(Offre d'achat soumise
aux présentes conditions)

Pour **ABAFIM**
Le négociateur,

Le vendeur,
(Acceptation de l'offre
aux présentes conditions)

(1) Conditions suspensives :

Obtention d'un prêt immobilier d'un montant de 90 000 €, au taux de 3,15 % sur 25 ans auprès de la banque Casden Banque Populaire (Avis favorable de la Banque joint à cette offre).
Lecture des 3 derniers PV des assemblées générales du syndic de copropriété.